



Communiqué de presse

Vitrolles, le 4 mai 2021

## L'Aéroport Marseille Provence et la Ville de Vitrolles main dans la main !

L'Aéroport Marseille Provence et la ville de Vitrolles signent aujourd'hui une **Charte de partenariat économique et sociétal**. Le fruit de plusieurs années d'échanges pour structurer une relation de confiance dans la durée et **permettre ainsi aux riverains de s'approprier l'aéroport**.

La charte repose sur deux principes : d'une part favoriser le dialogue et la concertation et d'autre part trouver le meilleur équilibre entre le développement de l'aéroport et la maîtrise de son impact environnemental. Une ambition commune pour le territoire :

Dans des domaines stratégiques :

- L'économie et l'emploi
- L'aménagement du territoire
- La gestion des mobilités
- L'environnement et la valorisation des espaces naturels

Avec des actions concrètes telles que :

- Le renforcement de l'information sur le suivi des trajectoires des avions avec la mise en place d'un outil de visualisation qui sera disponible en ligne pour les riverains à l'été 2021.

- La réduction de l'impact des nuisances sonores avec la poursuite des efforts pour l'insonorisation des habitations et des écoles vitrollaises.
- Le développement raisonné des projets fonciers de l'aéroport à l'est en cohérence avec le développement de la zone d'activités Cap Horizon ;
- Le partage d'informations et la mise en relation des partenaires économiques, la diffusion des offres d'emplois et la recherche de candidatures sur Vitrolles.
- En collaboration avec les collectivités territoriales, l'amélioration des accès en transport en commun et le développement des modes de déplacements doux comme le vélo (pistes cyclables) et les véhicules électriques.
- L'aménagement et la valorisation de la zone naturelle des Salins avec notamment l'élaboration d'un parcours pédagogique sur la biodiversité.
- L'ouverture de l'aéroport à des visites dans le cadre de la Quinzaine du Patrimoine en partenariat avec le Bureau du Tourisme de Vitrolles (en septembre).

Des réunions semestrielles seront organisées afin de suivre la mise en œuvre des principes de cette charte et de suivre les actions engagées.

**Loïc Gachon, Maire de Vitrolles** : « Ce partenariat est une avancée significative dans la mise en œuvre d'actions concrètes dans les domaines de l'information des Vitrollais, d'une meilleure synergie des partenaires économiques et de l'attractivité de Vitrolles ainsi que de la valorisation et la préservation de nos zones naturelles ».

**Philippe BERNAND, Président du Directoire d'Aéroport Marseille Provence** : « Pouvoir vivre et se développer en bonne intelligence, entretenir des relations sereines de voisinage en maîtrisant l'empreinte environnementale de l'aéroport, développer un partenariat solide et durable sur les enjeux économiques et sociétaux : c'est possible, nous en sommes convaincus. Cette charte sera vivante et ne constituera pas un simple document signé et oublié dans un placard. Elle est le point de départ d'une longue et pérenne collaboration ».

Contacts presse

Aéroport Marseille Provence : Rosalie Floutier [presse@mrs.aero](mailto:presse@mrs.aero) 07 79 61 01 22

Mairie de Vitrolles : Amandine Jollain [amandine.jollain@ville-vitrolles13.fr](mailto:amandine.jollain@ville-vitrolles13.fr) 04 42 77 91 48